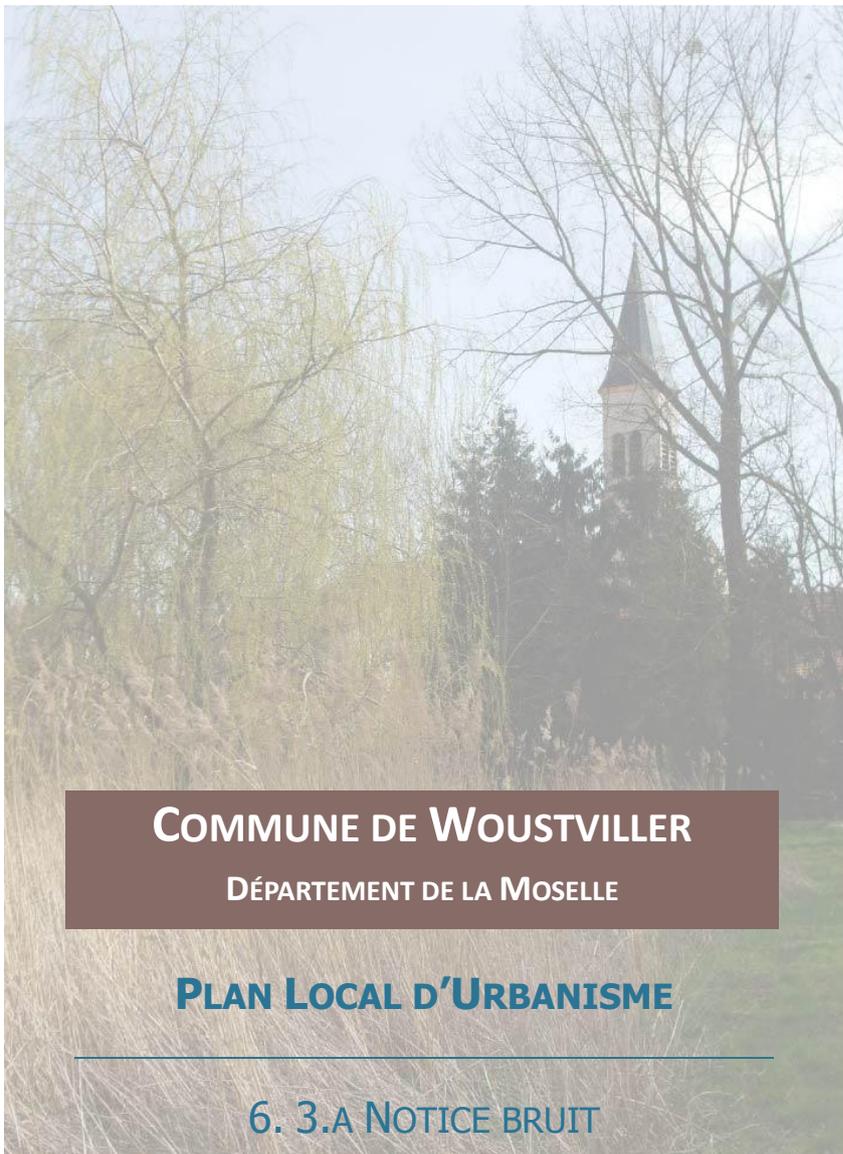




ARRÊTÉ LE 23/04/18

SIGNATURE ET CACHET DE LA MAIRIE



COMMUNE DE WOUSTVILLER

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6. 3.A NOTICE BRUIT

Eveilleur d'intelligences environnementales

Aix-en-Provence - Arras - Bordeaux - Brive - Castelnaudary - Lyon - Nantes - Nancy - Paris - Rouen - Bogota - Hô-Chi-Minh-Ville - Rabat
Siège : 2 avenue Madeleine Bonnaud - 13770 VENELLES - France - Tél. : + 33 (0)4 42 54 00 68 - Fax : +33 (0) 42 4 54 06 78 e-mail : siege@g2c.fr
G2C ingénierie - SAS au capital de 781 798 € - RCS Aix en Provence B 453 686 966 - Code NAF 7112B - N° de TVA Intracommunautaire : FR 75 453 686 966
G2C environnement, G2C services publics et G2C territoires sont des marques commerciales de la SAS G2C ingénierie, filiale du Groupe Altereo.

www.altereo.fr

Ce document est protégé suivant les termes de l'option A prévue à l'article 25 du CCAG Pl du 16/10/2009

Classement des infrastructures de transports terrestres affectés par le bruit

ARTICLE 13 DE LA N°92.1444 DU 31 DÉCEMBRE 1992 RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

PRESCRIPTIONS D'ISOLEMENT ACOUSTIQUE

Voir arrêté du 30 mai 1996 modifié, articles 5 à 9 et 11, (ci-joint).

ACTE D'INSTITUTION DU CLASSEMENT

Arrêté préfectoral n° 2013-DDT/OBS-2 du 21 mars 2013 relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières (réseau concédé et non concédé de l'État) et à l'isolement acoustique des bâtiments affectés par le bruit sur le territoire du Département de la Moselle.

LIEUX DE CONSULTATION DE L'ARRETE

- ⇒ Mairie
- ⇒ Préfecture
- ⇒ Sous-Préfecture
- ⇒ D.D.T. Moselle

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES CLASSÉES

N 74	D 999 DARSVILLER à GROSBLIEDERSTROFF	SG	52+0	60+0	8075	58+	8	20000	1171	94	11	2	2	3	3
N 74	Inter. N 56 PUTTELANGE à inter. N 61 **														

N61	01 à 04	Echangeur A4 HAMBACH à D31 GROSBLIEDERSTROFF	GROSBLIEDERSTROFF HAMBACH - NEUFGRANGE SARREGUEMINES - WOUSTVILLER	2	250
-----	---------	---	--	---	-----